MAIRIE DE BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS

RECU EN PREFECTURE
Le 13 avril 2022
VIA DOTELEC - S2LOW
025-212500565-20220407-D006781I0-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 avril 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 09), Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 03 incluse), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 04), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 04), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n° 05), M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 05)

Secrétaire : Mme Juliette SORLIN

Etaient absents : Mme Anne BENEDETTO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 08 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 04), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Marie ETEVENARD à M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 44), M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 44), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 04 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 04 incluse)

OBJET : 14 - Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2022

Délibération n° 2022/006781

14

Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2022

Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 3	23/03/2022	Favorable unanime

Résumé :
Le présent rapport a pour objet de recenser les travaux d'investissement portés par la direction Biodiversité et Espaces Verts à réaliser cette année. Il concerne les travaux des tranches annuelles de la délégation Sport.
Le programme de travaux d'investissement, proposé au budget 2022, se compose de travaux d'aménagements et d'amélioration d'usages et de sécurité, sur tous les grands complexes ainsi que sur les terrains d'EPS et terrains multisports.

TRANCHES ANNUELLES

L'ensemble de ces travaux, au titre des tranches annuelles, se décompose selon la répartition suivante :

ligne 21.412.2135.00506.34000 : Travaux d'amélioration des conditions d'accueil et de jeux des usagers, travaux d'amélioration des surfaces de jeux

115 000 €

- Terrain de BMX : dans le cadre de l'accueil de compétitions nationale (coupe de France en 2022) et internationale (coupe d'Europe en 2023), réalisation d'aménagements visant à améliorer l'accueil du public sur le site : Phase 1 **60 000 €**

- Complexes sportifs des Orchamps, de la Malcombe et de Léo Lagrange : Opérations de contrôle, d'entretien et de réparation, d'installation de réseau d'arrosage automatique, d'amélioration des conditions d'accueil des usagers et d'amélioration des conditions de pratiques sportives **55 000 €**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le programme de travaux ci-avant proposé,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Pour extrait conforme,
La Maire,

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 55 Contre : 0 Abstention*: 0 Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.